



- Directrice
- Responsable DEL
- Comptable
- Assistante de direction
- Médecins
- Psychologue
- Orthoptiste
- Psychomotricienne
- Orthophoniste
- Transcriptionneur-adaptateur
- Professeurs des écoles
- Monitrice/éducatrice
- Educatrice
- Instructrice en locomotion
- Aveugle

Le plan d'accès

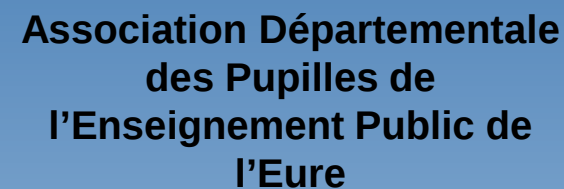


ADPEP 27

648, rue Jacques Monod
ZI de Nétreville
27000 EVREUX

Tél : 02.32.39.17.94
Fax : 02.32.38.73.40

www.pep27.org



☎ 02 32 39 17 94
📠 02 32 38 73 40

 **pep27@wanadoo.fr**

 www.pep27.org

Les PEP sont un réseau d'associations complémentaires de l'enseignement public, agissant dans différents domaines :

- éducation et loisirs ,
- social et médico- social,
- politique éducative de proximité

Nos Services Sociaux & Médico-sociaux
SESSAD IRIS, SAPAD,
Service Education Loisirs



Le SESSAD IRIS

Le SESSAD IRIS est un service qui accompagne les enfants et adolescents déficients visuels et ceux présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

Objectifs

- ❑ Impulser et soutenir l'inclusion scolaire, sociale, professionnelle et l'acquisition de l'autonomie de l'enfant
- ❑ Conseiller et accompagner la famille confrontée aux difficultés spécifiques générées par les TSLA ou la déficience visuelle

Actions

- ✓ L'évaluation des difficultés développementales et instrumentales de l'enfant, de ses besoins, ses possibilités et ses compétences
- ✓ Prise en charge des troubles de la vision fonctionnelle, des troubles orthophoniques et psychomoteurs
- ✓ Suivi et soutien psychologique
- ✓ Champ éducatif
- ✓ Enseignement et soutien scolaire adaptés
- ✓ Mise à disposition et apprentissage d'aides techniques
- ✓ Conseils et participation aux décisions d'orientation ou de réorientation
- ✓ Adaptations de livres et de documents utilisés par l'enfant

Contact pour toute information :

Tél : 02.32.78.87.87 - Fax : 02.32.36.55.51
Email : contact@pep27-sessad-iris.org
Site Internet : www.pep27.org

Le SAPAD

Avec l'Inspection Académique, le SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile) propose aux élèves malades ou accidentés, la continuité de leur scolarité à leur domicile d'au moins 3 semaines d'arrêt



Comment ?

Dans le cadre d'un partenariat privilégié avec l'Education Nationale

- ❑ Déclenchement du dispositif par :
 - ✓ Les parents
 - ✓ Le directeur ou chef d'établissement
 - ✓ Un conseiller principal d'éducation
 - ✓ Un professeur
 - ✓ Le médecin traitant ou de l'Education Nationale ou un spécialiste
- ❑ Intervention assurée par des enseignants :
 - ✓ Volontaires
 - ✓ Prioritairement ceux des élèves
 - ✓ Missionnés par l'Inspection Académique ou par les PEP

Un service gratuit pour les Familles

Financé en partie par l'Education Nationale, les assurances, les PEP

Contact pour toute information :

Madame Hélène Van den Driessche
Tél : 02.32.39.17.94 - Fax : 02.32.38.73.40
Email : pep27@wanadoo.fr

Le Service Education & Loisirs

Propose des séjours dans toute la France : des classes de découvertes et des vacances collectives.

Nos séjours traduisent en actes les valeurs d'accès à la connaissance de la laïcité, de la citoyenneté, du respect de l'environnement, de la coopération et d'amitié.

- ❑ Dans des centres « hors PEP » dont deux centres implantés dans l'Eure qui proposent des activités sportives, la découverte du milieu (eau, forêt, ferme,...), une initiation aux arts du cirque, au théâtre et au conte

- ✓ Le Centre « Domaine de la Nöe », La Bonneville sur Iton

- ✓ Le Centre château de Ménilles, Ménilles



- ❑ Dans des centres « PEP »



Contact pour toute information :

Madame Hélène Van den Driessche
Tél : 02.32.39.17.94 - Fax : 02.32.38.73.40
Email : pep27@wanadoo.fr